

INTITULE DU DOCTORAT : DOCTORAT EN DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT :

Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois (03) années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de doctorat en développement urbain durable du centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA -DOUNEDON) a pour objectifs de :

- développer un large champ de compétences sur les villes durables en Afrique ;
- mettre à niveau des compétences en développement urbain durable ;
- former des experts en développement urbain durable capables de répondre à des besoins actuels et futurs des villes africaines.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA

FORMATION : Au terme de la formation, au CERViDA - DOUNEDON, les étudiants devraient d'être capables de :

- innover par la recherche, les pratiques efficaces et efficientes en développement urbain durable ;
- comprendre les enjeux de développement urbain durable en vue de produire des outils de planification stratégique et opérationnelle à l'échelle des villes et des

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

L'entrée au Programme de Recherche Doctorale en Développement Urbain Durable est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'un Diplôme d'étude approfondie (**DEA**) ou d'un **Master** ou tout autre diplôme équivalent en mobilités et transports urbains, marketing urbain-leadership et citoyenneté, écologie urbaine, habitat et constructions durables, en sociologie, géographie, anthropologie urbaine, développement urbain durable, architecture et urbanisme, gestion des catastrophes, eaux et assainissement, environnement ;
- avoir au moins **14/20** de moyenne générale ;
- avoir une expérience de recherche ou des travaux antérieurs dans le domaine constituerait un atout et non un pré-requis.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les candidats au programme de Recherche Doctorale en Développement Urbain Durable doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'Université de Lomé sur la background et champs d'intérêt du candidat ;

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERViDA-DOUNEDON est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les candidats anglophones.

NB : Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant la formation. Il en est de même pour les candidats des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais.

APERCU DU PROGRAMME

Le temps requis pour la formation doctorale en **développement urbain durable** est de six (06) semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).

Le programme est à consulter sur le site du **CERViDA - DOUNEDON** : <https://www.cervida-togo.org/pages/formation-en-doctorat-4.html>

<ul style="list-style-type: none"> métropoles ; élaborer des programmes/ projets/ stratégies en matière de développement urbain durable. 	<ul style="list-style-type: none"> une (01) copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme (à partir du Baccalauréat) ; trois (03) lettres de recommandation dont celle du directeur de mémoire de Master ou DEA et/ou du superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ; un (01) curriculum vitae détaillé avec trois référents ; une (01) version électronique du protocole de recherche ou du projet de développement entrepreneurial ; la version PDF du résumé de mémoire de Master ou du DEA. 	<p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERViDA-DOUNEDON : cervida_togo@univ-lome.tg avec copie aux adresses suivantes : cervida.togo@gmail.com cervidadounedon@cervida-togo.org zinsouklassou@cervida-togo.org kzinsou@univ-lome.tg ydotsu@cervida-togo.org</p> <p>Une copie physique au secrétariat du CERViDA – DOUNEDON après la sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE :</p> <p>Le doctorat en développement urbain durable est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de DEA ou de Master en mobilités et transports urbains, écologie urbaine, architecture, urbanisme, sociologie urbaine, géographie urbaine, anthropologie urbaine, développement urbain durable, gestion des catastrophes, eaux et assainissement, environnement, génie civil, génie urbain ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS dont les procédures sont à consulter sur le site : (https://daas.univ-lome.tg:8090/fr/node/183)</p> <p>NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</p> <p>Lomé, le 24 Sept 2021</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>	<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS :</p> <p>Du 27 septembre au 27 octobre 2021</p>
		<p>SELECTION DES DOSSIERS</p> <p>Présélection</p> <p>Entretien Individuel</p> <p>Du 02 au 12 novembre 2021</p>
		<p>RESULTATS DE LA SELECTION</p> <p>19 novembre 2021</p>